

AVIS DE PASSAGE

Études sur le Beuvron et le Cosson

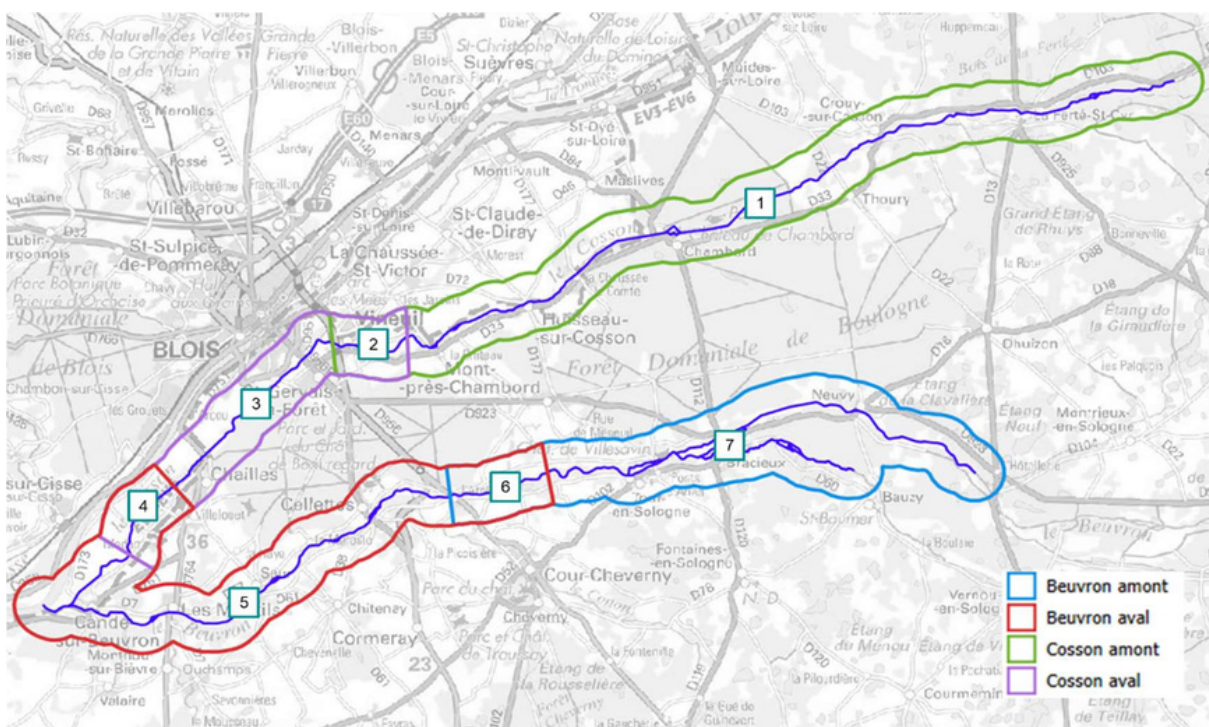
Dans le cadre du **Programme d'Études Préalables (PEP) des Vals du Blésois**, des relevés topographiques et bathymétriques sont réalisés du **1er juin au 18 octobre 2026** sur les secteurs riverains du **Beuvron** et du **Cosson**.

Les communes concernées sont : **Cour-Cheverny, Cellettes, Chintenay, Seur, Les Montils, Monthou-sur-Bièvre, Valaire, Candé-sur-Beuvron, Chailles, Saint-Gervais-la-Forêt, Blois, Vineuil**.

Des agents mandatés par l'Établissement public Loire et les bureaux d'études CEREG et TOPDESS pourront être amenés à accéder à certaines propriétés riveraines conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur (n°41- 2026-06-01-00007). Dans le cadre des relevés de terrain, des repères et marquages temporaires pourront être utilisés ponctuellement sur certains secteurs pour les besoins de l'étude.

Ces passages visent uniquement à collecter des données pour l'étude hydraulique de prévention des inondations. Aucun aménagement ni travaux ne sont prévus à ce stade.

Secteurs concernés:



Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter :

Juliane LEDYS , chargée de mission PEP des Vals du Blésois

Etablissement Public Loire

Tel : 06 20 68 83 81 / mail : juliane.ledys@eptb-loire.fr

Partenaires de l'étude:

